



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 20 février 2015

### Maintien de la vigilance vague-submersion sur le littoral vendéen

Aucun incident n'a été signalé à la marée haute (116) de ce matin sur le littoral vendéen.

Le département de la Vendée reste placé au niveau de vigilance jaune pour le risque météorologique « vague submersion » pour la marée haute de cet après-midi, à 17h55 (coefficient 118) et de samedi matin à 06h12 (117).

#### Prévisions pour les prochaines heures :

Le vent de Sud-Ouest de 30 km/h se renforcera en cours d'après-midi pour atteindre en soirée 50 km/h avec des rafales jusqu'à 70 ou 80 km/h. Ensuite, le vent basculera au Nord-Ouest en restant très soutenu en début de nuit. Il faiblit sensiblement en fin de nuit en s'orientant temporairement au Sud-Ouest, puis le vent retourne au Nord-Ouest de 30 à 40 km/h toute la journée de samedi. La houle d'ouest se maintient entre 2 et 3 m.

Une surcote de 35 à 50 cm est attendue pour la marée de cet après-midi, soit environ 10 cm au-dessus de celle observée à la marée haute de ce matin. Pour samedi matin, la surcote sera de 20 cm environ, semblable à celle observée ce matin à la marée haute.

Le centre opérationnel départemental (COD) est activé depuis ce vendredi matin pour mutualiser l'information et suivre la situation en temps réel.

-----

**Le préfet appelle le public à la vigilance et à la prudence quant aux risques éventuels de vagues-submersion. Toute promenade aux abords et sur les ouvrages de défense contre la mer est à proscrire.**

**Les pêcheurs à pied sont également appelés à la plus grande prudence et plus particulièrement dans la baie de Bourgneuf, sur le pont d'Yeu et le passage du Gois, car quelques minutes suffisent pour être isolé par la marée montante.**

Soyez attentif, si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ou à proximité d'un rivage ou d'un cours d'eau ; des phénomènes connus dans la région mais occasionnellement et localement dangereux (montée des eaux, fortes vagues sur le littoral) sont en effet prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.

.../...



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Conseils de comportement :**

#### **Consignes générales :**

- Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation en écoutant les informations diffusées dans les médias et/ou par votre commune.
- Évitez de circuler en bord de mer.
- Si nécessaire, circulez avec précaution en limitant votre vitesse et ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées.
- Soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.

#### **Habitants du bord de mer :**

- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
- Protégez vos biens susceptibles d'être endommagés par les vagues.
- Surveillez la montée des eaux.

#### **Plaisanciers :**

- Ne prenez pas la mer.
- Ne pratiquez pas de sport nautique.
- Avant l'épisode, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord, et ne restez pas à bord.

#### **Professionnels de la mer :**

- Évitez de prendre la mer.
- Soyez prudents, si vous devez sortir.
- À bord, portez vos équipements de sécurité (gilets,..).
- Avant l'épisode, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord, et évitez de rester à bord.

#### **Baigneurs, plongeurs, pêcheurs ou promeneurs :**

- Ne vous mettez pas à l'eau, ne vous baignez pas.
- Ne pratiquez pas d'activité nautique de loisirs.
- Soyez particulièrement vigilants, ne vous approchez pas du bord de l'eau même d'un point surélevé (plage, falaise).
- Éloignez-vous des ouvrages exposés aux vagues (jetées portuaires, épis, fronts de mer).

**Pour toutes informations :** [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com) [www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr)

